



PROGRAMME FORMATION MAINTIEN ACTUALISATION DES COMPÉTENCES

SAUVETEUR SECOURISTE DU TRAVAIL

Une obligation réglementaire :

Code du travail Article L.4224-15 « Un membre du personnel reçoit la formation de secouriste nécessaire pour donner les premiers secours en cas d'urgence dans :

1. Chaque atelier où sont accomplis des travaux dangereux.
2. Chaque chantier employant vingt travailleurs au moins pendant plus de quinze jours où sont réalisés des travaux dangereux. Les travailleurs ainsi formés ne peuvent remplacer les infirmiers. »

Code du travail (art. R. 4224-15, R. 4224-16), circulaire CNAMTS n° 32/2010 du 03/12/2010
« En l'absence d'infirmiers, ou lorsque leur nombre ne permet pas d'assurer une présence permanente, l'employeur prend, après avis du médecin du travail, les mesures nécessaires pour assurer les premiers secours aux accidentés et aux malades. Ces mesures qui sont prises en liaison notamment avec les services de secours d'urgence extérieurs à l'entreprise sont adaptées à la nature des risques.

Durée : 7 heures d'enseignements et de pratique sur 1 journée.

Horaires : Jour 1 : 8h30 - 12h00 / 13h00 - 16h30

Lieu : Dans les locaux du client ou en inter entreprises (voir pour tarifs).

Formateur : Certifié et habilité INRS

Prérequis : Être titulaire du certificat SST valable 2 ans.

Effectifs : Groupe de 4 à 10 personnes.

Objectifs visés :

- Acquérir les connaissances en matière de secourisme pour protéger ou secourir toute personne au sein de l'entreprise
- En matière de prévention, mettre en application ses compétences au profit de la santé et de la sécurité du travail.



PROGRAMME FORMATION MAINTIEN ACTUALISATION DES COMPÉTENCES

SAUVETEUR SECOURISTE DU TRAVAIL

MODALITÉS ET DÉLAIS D'ACCÈS : Devis en moins de 72 heures à réception de votre demande par e-mail à cette adresse contact@centrazen.fr

TARIFS: 750 € HT

CONTACT: Aurore DUSSERT 06 13 83 10 73

Outils pédagogiques mobilisés :

- Pédagogie active, essentiellement basée sur des études de cas concrets et des mises en situation.
- Mannequins équipés pour la réanimation cardio pulmonaire (adulte, enfant, nourrisson).
- Défibrillateur Automatique Externe de formation (D.A.E.).
- Supports audiovisuels et livret pédagogique de synthèse remis à chaque participant

MODALITÉS D'ÉVALUATION : Évaluation formative et certificative SST, conformément au document de référence INRS. Attestation de fin de formation + carte SST d'une validité de 24 mois. (équivalence PSC1)

Vous êtes en situation de handicap et vous avez besoin d'un aménagement pour suivre votre formation ?

Centrazen est à votre disposition et à votre écoute pour évaluer vos besoins, mettre en place et coordonner votre plan d'accompagnement afin de mettre en œuvre les aménagements pédagogiques possibles et si besoin répondre à vos questions et vous orienter vers les services compétents.

Contacter notre Référent handicap dont vous trouverez les coordonnées ci-dessous :

Aurore DUSSERT +33(0)6 13 83 10 73

contact@centrazen.fr



PROGRAMME FORMATION MAINTIEN ACTUALISATION DES COMPÉTENCES

SAUVETEUR SECOURISTE DU TRAVAIL

PLANNING DE LA FORMATION

Journée 1

8h30 Accueil dans les locaux.

PRÉSENTATION DES PARTICIPANTS - Tour de table

9h00 Départ de la formation

12h Pause déjeuner

16h30 Clôture

Pendant cette journée sera abordé toutes les connaissances et mises en pratiques pour valider les blocs de compétences suivantes :

Déroulement conforme au référentiel élaboré par l'INRS

Thème 1 : *Se situer en tant que SST dans son entreprise*

- Identifier son rôle en tant que secouriste.
- Identifier son rôle en tant qu'acteur de prévention

Thème 2 : *Application de ses compétences de SST à la prévention dans son entreprise*

- Repérer les situations de danger dans une situation de travail.
- Supprimer ou faire supprimer les dangers repérés.
- Informer son responsable hiérarchique et/ou les acteurs de la prévention au sein de l'entreprise.

Thème 3 : *La conduite à tenir en cas d'accident*

- Rechercher les risques persistants pour protéger.
- Examiner une victime.
- Alerter ou faire alerter
- L'étouffement
- Les hémorragies externes
- Les plaies
- Les brûlures

11 av du maquis de l'Oisans
38 800 Pont de Claix
Email : contact@centrazen.fr
Tél : + 33613831073



CENTRAZEN
• Prévention, Sécurité
et Bien-être au travail

PROGRAMME FORMATION MAINTIEN ACTUALISATION DES COMPÉTENCES

SAUVETEUR SECOURISTE DU TRAVAIL

- Les traumatismes
- Les malaises
- La perte de connaissance
- L'arrêt cardiaque et l'utilisation du Défibrillateur

Cette intervention nécessite la mise à disposition d'une salle pouvant accueillir les stagiaires et permettant l'apprentissage des gestes au sol.

Prévoir des déplacements de groupe dans vos locaux.